



Pour diffusion immédiate

Entente de principe entre le Gouvernement du Québec et l'Association canadienne du médicament générique

Montréal, le vendredi 16 juillet 2017 – Déclaration de Jim Keon, président de l'Association canadienne du médicament générique (ACMG) concernant l'entente de principe annoncée aujourd'hui entre le Gouvernement du Québec et l'ACMG.

« Le Gouvernement du Québec et l'Association canadienne du médicament générique sont parvenus à un accord de principe avec le gouvernement du Québec dans une entente qui permet de réaliser des économies substantielles pour le système de santé tout en assurant la pérennité de l'industrie du médicament générique et la stabilité des approvisionnements en médicaments génériques à moindre coût.

« L'Accord de principe permettra au gouvernement du Québec d'atteindre sa cible d'économie de 1,5 milliard de dollars sur la période de cinq ans couverte par l'entente grâce à des réductions de prix additionnelles et au lancement de nouveaux médicaments génériques moins chers.

« Élément clé de cette entente de principe, le Gouvernement du Québec a accepté de ne pas recourir aux appels d'offres pour les médicaments génériques d'ordonnance pour les cinq ans de l'entente. L'ACMG considère que cet accord négocié est une bien meilleure solution pour les contribuables, pour les patients, pour les professionnels de la santé ainsi que pour l'industrie du médicament générique qu'un processus risqué d'appel d'offres.

« Avec cette entente de principe, le Gouvernement du Québec reconnaît clairement la valeur de la contribution de l'industrie du médicament générique au système de santé et à l'économie du Québec ainsi que l'importance de s'assurer que des incitatifs existent pour encourager les fabricants de médicaments génériques à investir pour apporter de nouveaux produits génériques à moindre coût au Québec et au Canada. »

Cette entente de principe est prévue pour une durée de cinq ans, débutant le 1er octobre 2017. Les détails sur sa mise en œuvre seront finalisés au cours des prochaines semaines.

À propos de l'Association canadienne du médicament générique (ACMG)

L'Association canadienne du médicament générique représente l'industrie canadienne du médicament générique, qui joue un rôle important dans la limitation des coûts du système de santé canadien. En effet, au Québec, les médicaments génériques servent à remplir 73 % de toutes les prescriptions, mais comptent pour 22 % seulement des 6,5 milliards de dollars que les Québécois dépensent annuellement pour leurs médicaments d'ordonnance. Pour plus d'information, visitez generiquescanadiens.ca

-30-

Source :

Association canadienne du médicament générique (ACMG) – www.generiquescanadiens.ca

Information : Leslie Molko, 514 347-8584, lmolko@octanestrategies.com